



FONDS DE RESERVE
POUR LES RETRAITES

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL D'OFFRES RESTREINT

« MANDATS DE GESTION ACTIVE RESPONSABLE : ACTIONS JAPONAISES »

MARCHE 2019FRR01

Paris, le 31 janvier 2019

Le FRR a lancé le 25 janvier 2019 une procédure d'appel d'offres restreint visant à sélectionner des prestataires de services d'investissement pour assurer la gestion active responsable d'au maximum quatre (4) mandats de gestion composés d'instruments financiers toutes capitalisations admis à la négociation sur un marché organisé du Japon.

L'univers d'investissement sera composé de sociétés composant l'indice et de sociétés ayant leur siège social au Japon. Le candidat déterminera le style de gestion le mieux adapté à l'appel d'offres. L'approche de gestion pourra être fondamentale ou quantitative.

On entend par gestion active responsable la prise en compte par les candidats dans leur processus de gestion d'enjeux ESG, notamment en intégrant la politique d'exclusions (armes prohibées, tabac, et charbon), la politique de vote et d'engagement du FRR. Les candidats devront produire un reporting à la fois quantitatif et qualitatif rendant compte des actions mises en œuvre en la matière.

Les candidats ont jusqu'au **vendredi 1^{er} mars 2019 à 12h00 (midi)**, heure de Paris, France répondre au FRR dans les conditions spécifiées par le règlement de la consultation.

L'ensemble des documents liés à cette procédure sont disponibles sur la nouvelle plateforme du FRR au lien suivant : <http://www.fondsdereserve.fr/fr/appels-offres>

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 02

